

# MOT DU PRÉSIDENT

Chères productrices,  
Chers producteurs,

L'année 2022, qui a démarré sous le signe d'un retour à la normale progressif, aura amené son lot de défis autant dans notre organisation que sur nos fermes. C'est au cours de cette même année que nous avons souligné le 40<sup>e</sup> anniversaire de notre Plan conjoint. Laissez-moi vous dire que la pertinence de cet outil continue d'être démontrée au quotidien. Dans une ère d'incertitude causée par la hausse vertigineuse des intrants mettant à mal la rentabilité de nos entreprises, l'atout d'une organisation forte est sans équivoque pour les producteurs de bœufs et de veaux. L'implication soutenue de nos élus et l'expertise de notre personnel continuent de nous permettre d'avancer des projets audacieux et créatifs au bénéfice de tous et de multiplier les revendications auprès de nos décideurs. On est conscient des problèmes, on cherche des solutions et même si on n'adhère pas à chacune de nos demandes, nous avons un dialogue continu avec nos gouvernements, notamment avec l'équipe du MAPAQ.

La décroissance de notre volume de production est préoccupante et nous nous y attardons vigoureusement. Dans le secteur bouvillon, la situation est alarmante et nous poursuivons les discussions avec le MAPAQ afin qu'un programme de relance soit mis en place afin de renverser rapidement cette tendance. Ajoutons que nous continuons de soutenir que l'actualisation de la rémunération de l'exploitant dans le modèle ASRA serait une avenue prometteuse pour mieux épauler nos différents secteurs sous ASRA. Le Programme Investissement Croissance Durable, reconnaissant l'apport des producteurs de bœufs et de veaux, démontre une belle avancée à la suite de nos rencontres de travail avec le MAPAQ et le ministre Lamontagne. Pour saisir les opportunités d'affaires d'ici et d'ailleurs et faire partie de la solution en ce qui a trait à l'environnement, on doit produire plus et mieux et cet appui gouvernemental est un premier pas dans la bonne direction.

Également, nous constatons que la mise en œuvre des planifications stratégiques des filières bœuf et veau, bien que perfectibles, a permis de dégager d'intéressantes pistes de solution. Nous sommes effectivement déjà en discussion avec le MAPAQ dans le but de rendre plus efficace le prochain cycle. Ces processus de concertation nous permettent de travailler avec nos partenaires afin de trouver des moyens de passer au travers et que le producteur ait sa juste part du dollar investi dans la filière.

De ces partenaires, plusieurs se sont d'ailleurs joints aux producteurs de bœufs et de veaux à l'occasion du seul événement rassemblant toute l'industrie bovine du Québec, soit le Colloque de l'industrie bovine québécoise. Tenu à Saint-Hyacinthe en novembre dernier, il s'agit d'une initiative des PBQ qui a rassemblé plus de 165 personnes incluant des acteurs de la distribution alimentaire, du secteur de l'abattage, de la transformation, des gouvernements provincial et fédéral, des fournisseurs d'intrants et d'équipement et des producteurs. Le Colloque a été un succès apprécié de tous. Cela confirme la pertinence de tenir un événement d'une telle envergure. Plusieurs partenaires ont déjà démontré de l'intérêt à prendre part à l'organisation et au financement d'un prochain colloque.

Finalement, nos actions pour protéger les producteurs ont continué de porter leurs fruits dans la dernière année. On a qu'à penser au projet insensé de Santé Canada d'apposer une étiquette d'avertissement sur les emballages de viande hachée identifiant l'aliment comme étant « riche en gras saturé ». Grâce aux efforts de l'Association canadienne des bovins et à la collaboration soutenue des PBQ, la proposition de règlement a été annulée pour le bœuf, le veau et le porc haché.

**J'en profite également pour vous inviter à participer en grand nombre à l'assemblée générale annuelle des producteurs de bovins, les 28 et 29 mars prochain, qui se tiendra à l'Hôtel Le Concorde à Québec. Ce rassemblement est fondamental et j'espère vous y voir en grand nombre.**

Jean-Thomas Maltais, président



## Conseil d'administration des PBQ

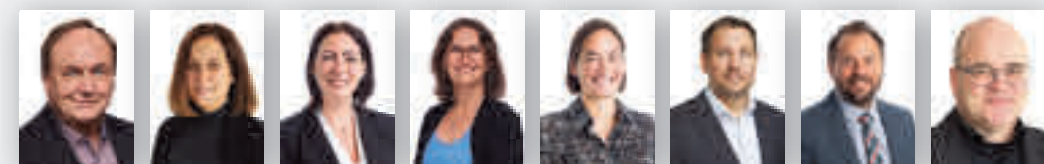


Président <b>M. Jean-Thomas Maltais</b> Ferme située à Saguenay (arrondissement Chicoutimi)	Abitibi-Témiscamingue <b>M. Vincent Boisvert</b> Ferme située à Landrienne	Bas-Saint-Laurent <b>M. Daniel Reichenbach</b> Ferme située à Saint-Ulric	Capitale-Nationale-Côte-Nord <b>M. Philippe Alain</b> Ferme située à Saint-Basile	Centre-du-Québec <b>M. Bertrand Bédard</b> Ferme située à Inverness	Chaudière-Appalaches Nord <b>M. Sylvain Bourque</b> Ferme située à Saint-Théophile	Chaudière-Appalaches Sud <b>M. Doris Boissonnault</b> Ferme située à Caplan	Estrie <b>M. André Tessier</b> Ferme située à Wotton	Gaspésie-Îles <b>M. Doris Boissonnault</b> Ferme située à Caplan	Lanaudière <b>Mme Françoise Trépanier</b> Ferme située à La Visitation-de-l'Île-Dupas	Mauricie <b>M. Steve Beaudry</b> Ferme située à Yamachiche
---	--	---	---	---	--	---	--	--	---	--



Montérégie-Est <b>M. Jean-Marc Ménard</b> Ferme située à Sainte-Christine	Montérégie-Ouest <b>M. Kirk Jackson</b> Ferme située à Saint-Anicet	Outaouais-Laurentides <b>M. Stanley Christensen</b> Ferme située à Lac-Sainte-Marie	Saguenay-Lac-Saint-Jean <b>Mme Émilie Girard</b> Ferme située à Saint-Bruno	Comité de mise en marché des bouvillons d'abattage <b>M. André Ricard</b> Ferme située à Saint-Frédéric (Lanaudière)	Comité de mise en marché des veaux de réforme et veaux laitiers <b>M. Pierre Ruest</b> Ferme située à Saint-Amand-de-Lessard (Bas-Saint-Laurent)	Comité de mise en marché des veaux d'embouche <b>M. Sébastien Beaudoin</b> Ferme située à Saint-Frédéric (Chaudière-Appalaches-Sud)	Comité de mise en marché des veaux de lait <b>M. Louis-Joseph Nadeau</b> Ferme située à Saint-Isidore (Chaudière-Appalaches-Sud)	Poste reléve <b>Mme Joanie Courchesne</b>	Directeur général et secrétaire-trésorier <b>M. André Roy</b>
---	---	---	---	--	--	---	--	--	--

## Comité de direction des PBQ



M. André Roy, Mme Annie Lo, Mme Marie-Claude Dubuc, Mme Nathalie Côté, Mme Eve Martin, M. Louis Blouin, M. Yannick Sauvé, M. Guy Laquerre

# MARCHÉS

Veaux d'embouche	2019	2020	2021	2022
Nombre de vaches de boucherie	136 249	130 264	127 227	125 102
Poids moyen de vente - Encans spécialisés	664 lb	667 lb	681 lb	676 lb
Prix des veaux mâles 600-700 lb <sup>1</sup>	2,06 \$	2,13 \$	2,12 \$	2,34 \$
Écart de prix Québec vs Alberta-Manitoba <sup>2</sup>	0,00 \$	0,09 \$	0,05 \$	0,01 \$

Veaux de lait	2019	2020	2021	2022
Production de veaux de lait au Québec	80 338	74 642	68 021	67 158
Production de veaux de lait aux États-Unis	192 363	178 273	136 955	140 270
Prix des veaux de lait au Québec <sup>3</sup>				
Prix des veaux de lait aux États-Unis (\$ CA) <sup>1</sup>	4,10 \$	3,90 \$	4,15 \$	5,40 \$

Bovins de réforme	2019	2020	2021	2022
Production de bovins de réforme au Québec	97 555	95 131	92 929	90 962
Prix des bovins de réforme <sup>1</sup>	0,58 \$	0,65 \$	0,65 \$	0,85 \$
Écart de prix Québec vs Ontario <sup>2</sup>	(0,06 \$)	(0,02 \$)	(0,05 \$)	(0,08 \$)

Bouvillons d'abattage	2019	2020	2021	2022
Production de bouvillons au Québec	88 164	74 827	77 509	63 195
Poids moyen des carcasses	890 lb	890 lb	899 lb	894 lb
Prix des bouvillons <sup>1</sup>	2,43 \$	2,42 \$	2,54 \$	2,98 \$
Écart de prix Québec vs Ouest canadien <sup>2</sup>	(0,06 \$)	0,11 \$	(0,06 \$)	0,10 \$

Veaux de grain	2019	2020	2021	2022
Production de veaux de grain au Québec	72 643	76 371	74 950	68 826
Poids moyen des carcasses	373 lb	375 lb	383 lb	384 lb
Prix des veaux de grain <sup>1</sup>	2,12 \$	2,35 \$	2,48 \$	3,16 \$
Écart de prix Québec vs Ontario <sup>2</sup>	0,26 \$	0,13 \$	0,19 \$	0,13 \$

Veaux laitiers	2019	2020	2021	2022
Production de veaux laitiers mâles au Québec	130 131	158 704	169 006	171 644
Prix des veaux laitiers mâles <sup>1</sup>	1,32 \$	1,24 \$	1,32 \$	1,83 \$
Écart de prix Québec vs Ontario <sup>2</sup>	0,14 \$	(0,03 \$)	(0,13 \$)	(0,04 \$)

<sup>1</sup> Prix par livre <sup>2</sup> Écart de prix par livre  
<sup>3</sup> Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le veau de lait du Québec utilise le prix d'USA NPO comme référence.

# SOMMAIRE FINANCIER

**FONDS GÉNÉRAL**  
États financiers non vérifiés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022

	2022										2021		
	ADMIN. GÉNÉRALE (\$)	AGENCES DE VENTE				PROMOTION				FONDS DE RECHERCHE (\$)	RÉSULTATS CUMULÉS* (\$)	RÉSULTATS CUMULÉS* (\$)	
	BOVINS DE RÉFORME (\$)	VEAUX DE GRAIN (\$)	BOUVILLONS D'ABATTAGE (\$)	VEAUX D'EMBOUCHE (\$)	VEAUX DE LAIT (\$)	VEAUX DE LAIT (\$)	VEAUX DE GRAIN (\$)	VEAUX D'EMBOUCHE (\$)	BOUVILLONS D'ABATTAGE (\$)				
<b>Produits</b>	3 820 366 \$	522 992 \$	765 251 \$	528 754 \$	580 977 \$	291 445 \$	0 \$	487 536 \$	21 703 \$	90 767 \$	328 650 \$	7 438 441 \$	7 006 780 \$
<b>Charges</b>	3 732 227 \$	425 391 \$	832 361 \$	588 480 \$	419 579 \$	281 405 \$	0 \$	563 883 \$	170 358 \$	109 037 \$	281 882 \$	7 404 603 \$	6 232 698 \$
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>88 139 \$</b>	<b>97 601 \$</b>	<b>(67 110) \$</b>	<b>(59 726) \$</b>	<b>161 398 \$</b>	<b>10 040 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>(76 347) \$</b>	<b>(148 655) \$</b>	<b>(18 270) \$</b>	<b>46 768 \$</b>	<b>33 838 \$</b>	<b>774 082 \$</b>
<b>Actif net à la fin</b>	<b>3 189 379 \$</b>	<b>378 159 \$</b>	<b>485 331 \$</b>	<b>616 842 \$</b>	<b>862 521 \$</b>	<b>193 235 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>85 520 \$</b>	<b>24 202 \$</b>	<b>195 135 \$</b>	<b>672 741 \$</b>	<b>6 703 066 \$</b>	<b>6 669 228 \$</b>

\* Les résultats cumulés tiennent compte de l'élimination des opérations entre les différentes sections. Les états financiers vérifiés seront disponibles au <http://bovin.qc.ca/publications/archives/2023-2/> à partir du 13 mars 2023.

**POUR RESTER INFORMÉ!**

- Joignez le groupe Facebook au [facebook.com/groups/bovinsqc/](https://www.facebook.com/groups/bovinsqc/)
- Abonnez-vous à la chaîne YouTube au [bit.ly/2R2SzdB](https://bit.ly/2R2SzdB)
- Abonnez-vous à La Minute bovine au [bovin.qc.ca/abonnement/](https://bovin.qc.ca/abonnement/)
- Contactez votre agence de vente pour accéder à l'extranet de votre secteur

## LES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boulevard Roland-Therrien, bureau 305  
Longueuil (Québec) J4H 4G2  
Tél.: 450 679-0530 pbq@upa.qc.ca

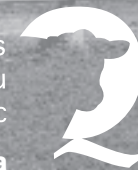
[bovin.qc.ca](https://bovin.qc.ca)

Dépôt légal – 1<sup>er</sup> trimestre 2023  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN 978-2-9820688-0-3



**BOUVILLON D'ABATTAGE**  
**BOVIN DE RÉFORME ET VEAU LAITIER**  
**VEAU DE LAIT**  
**VEAU D'EMBOUCHE**  
**VEAU DE GRAIN**

Les Producteurs de bovins du Québec  
[bovin.qc.ca](https://bovin.qc.ca)



# ACTIVITÉS GÉNÉRALES EN 2022

## SÉCURITÉ DU REVENU

Les Producteurs de bovins du Québec (PBQ) travaillent constamment avec les différents paliers de gouvernement afin que les programmes de sécurité du revenu répondent mieux aux réalités des producteurs.

### Travaux en 2021-2022

#### Assurance stabilisation des revenus agricoles

- L'Union des producteurs agricoles (UPA) et l'ensemble des fédérations spécialisées ayant des productions couvertes par l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) ont poursuivi les représentations auprès de nombreux députés et du ministre de l'Agriculture pour que l'actualisation de la rémunération de l'exploitant se concrétise.

### Priorités en 2023

- Travailler à l'élaboration d'un programme de relance de la production de bouvillons au Québec;
- Participer au comité de travail sectoriel pour la réalisation de l'étude de coûts de production veaux de grain pour le Programme ASRA;
- Poursuivre les réflexions avec la Financière agricole du Québec sur les pistes d'amélioration du Programme ASRA pour les trois produits assurés dans le secteur bovin.

Pour tous les détails, consultez les pages 5 et 6 du document d'assemblées générales annuelles régionales (AGR) au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## RELATIONS GOUVERNEMENTALES

### Au fédéral

Un des importants dossiers traités au niveau fédéral par les PBQ et l'Association canadienne des bovins est la demande d'exemption faite à Santé Canada quant à un règlement qui aurait obligé l'apposition d'une étiquette d'avertissement sur les emballages de viande hachée identifiant l'aliment comme étant « riche en gras saturé ». À la suite de représentations soutenues, la proposition de règlement a été annulée pour le bœuf, le veau et le porc haché.

### Au provincial

En prévision des élections provinciales au Québec, les PBQ ont outillé leurs représentants en vue de rencontres avec des députés. Les thèmes défendus auprès des candidats ont été déterminés lors d'un sondage effectué auprès des délégués réunis dans le cadre de l'assemblée générale annuelle (AGA) des producteurs de bovins du Québec en 2022.

Par ailleurs la tenue de rencontres régulières permet aux PBQ d'aborder des dossiers d'importance, d'assurer des suivis plus assidus et de maintenir un dialogue ouvert avec le MAPAQ.

Pour tous les détails, consultez la page 7 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## COMMUNICATIONS ET VIE SYNDICALE

- Les PBQ ont tenu leur AGA à Québec. À cette occasion, un documentaire soulignant le 40<sup>e</sup> anniversaire du *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* a été présenté en grande première. Il est disponible sur la chaîne YouTube des PBQ au <https://cutt.ly/PBQ-plan-conjoint>.
- Le Québec a à nouveau présenté une candidature au concours canadien du Prix de la gérance de l'environnement. La Ferme Guayclair de la région de l'Outaouais-Laurentides a représenté le Québec au niveau national.
- Les PBQ ont été promoteurs du Colloque de l'industrie bovine québécoise 2022 – un événement tenu à Saint-Hyacinthe qui a permis de rassembler 165 participants provenant des secteurs de la production, transformation et distribution.
- Les PBQ ont adapté la publicité « De la viande bovine du Québec? | C'est simple. | Il y a du bœuf. Il y a du veau. » pour la radio et la télévision afin de la diffuser durant plusieurs semaines à la fin du mois de juin 2022. Pour visionner la publicité, allez au <https://cutt.ly/Pub-viande-bovine>.
- La réalisation d'activités de formation et de mobilisation de syndicats régionaux a été financée à hauteur de plus de 100 000 \$ par les PBQ.
- Les PBQ ont continué à produire plusieurs webinaires sur une diversité de sujets d'intérêt. Ces derniers sont tous disponibles sur leur chaîne YouTube au [bit.ly/2R25zd8](https://bit.ly/2R25zd8).

Pour tous les détails, consultez la page 7 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## BIEN-ÊTRE ANIMAL

### Transport

Un projet de recherche sur un aliment alternatif à l'alimentation lactée est en cours. Ce projet est financé en partie par les secteurs veau de grain, veau de lait et bovin de réforme et veau laitier et il a également obtenu un financement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Pour tous les détails, consultez la page 7 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## PROGRAMMES QUALITÉ

En date du 28 novembre 2022, 146 producteurs de bovins de boucherie étaient certifiés au programme Verified Beef Production Plus (VBP+). La certification VBP+ est l'un des critères qui permettent à un bovin d'être admissible au programme Bœuf durable d'acheteurs. Les PBQ poursuivent les travaux afin d'améliorer le processus de formation et de rendre le programme plus accessible aux producteurs.

Par ailleurs, rappelons que les PBQ sont responsables du programme de certification obligatoire Veau de grain du Québec certifié et qu'ils encouragent la certification des fermes de veaux de lait au programme Veau vérifié.

Pour tous les détails, consultez les pages 7 et 8 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## PLANIFICATIONS STRATÉGIQUES 2019-2024

### Filière bœuf

L'année 2022 a été celle de la relance de la planification stratégique de la filière bœuf. À la suite d'une série de rencontres et d'entrevues téléphoniques des intervenants clés de la filière, le comité de pilotage a décidé de concentrer

ses efforts sur certains chantiers visant le développement des secteurs veau d'embouche, bouvillon et bovin de réforme. Deux partenaires importants se sont joints au comité de pilotage, soit un détaillant alimentaire (Sobeys Inc.) et l'entreprise Cargill Limited.

### Filière veau

L'année 2022 a été consacrée à la mise en œuvre de différents projets. Deux rencontres du Forum Veau ont eu lieu. La première a permis de faire le bilan des projets après 12 mois et la seconde fut l'occasion de partager les conclusions des derniers projets sectoriels de biosécurité. L'agent de développement a participé à divers projets visant le développement des secteurs veau de grain, veau de lait et veau laitier.

Pour tous les détails, consultez la page 8 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## RECHERCHE

Les investissements des producteurs en recherche pour l'année 2022 et les deux années suivantes totaliseront 457 514 \$ pour des projets d'une valeur de 5 900 795 \$, soit un effet de levier de 1 pour 13.

Pour tous les détails, consultez la page 8 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## GESTION INTERNE

Les PBQ ont fait partie des fédérations spécialisées de l'UPA touchées par une cyberattaque survenue en août dernier. Cette cyberattaque a eu pour effet de retarder la mise à jour et le rehaussement de la sécurité de leurs différents systèmes et applications informatiques.

## MODIFICATION DE LA CONTRIBUTION DE BASE AU PLAN CONJOINT

Le dernier plan de financement était valide jusqu'au 31 décembre 2022. Lors de l'AGA 2022, les membres se sont prononcés sur une proposition de modification soumise en consultation lors des AGR 2022 qui a été soumise à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Un nouveau plan de financement est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour tous les détails, consultez la page 21 du document d'AGA 2022 au <https://cutt.ly/P9E8FHD>.

# FAITS SAILLANTS DES SECTEURS

## SECTEUR VEAU D'EMBOUCHE

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

#### Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec

L'agence de vente des veaux d'embouche des PBQ et les gestionnaires d'encans ont décidé d'ajuster le calendrier de la saison 2022-2023 du Circuit des encans spécialisés de veaux d'embouche du Québec (Circuit) en fonction de la production décroissante de bouvillons au Québec.

#### Bœuf durable et enchères électroniques

Le comité de mise en marché des veaux d'embouche (CMMVE) s'est fixé comme nouvel objectif d'encourager fortement les fermes de 100 vaches et plus à obtenir la certification du programme VBP+ pour favoriser l'offre d'animaux certifiés durables. Cette avenue pourrait permettre la mise en vente de lots d'animaux certifiés aux acheteurs, et ce, par le biais d'une enchère électronique.

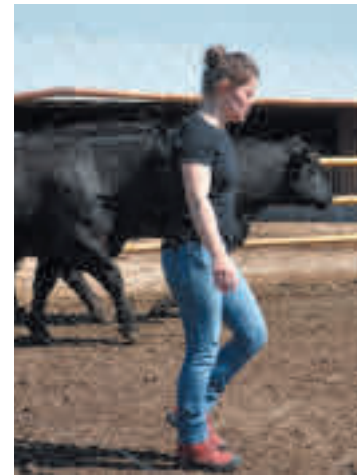
#### Fonds de promotion et de publicité à l'acquis des producteurs de veaux d'embouche

En 2022, le secteur veau d'embouche a conclu un partenariat pour la réalisation d'une émission de télévision qui sera diffusée au printemps 2023. Parallèlement, le répertoire de vente de viande à la ferme pour les producteurs de veaux d'embouche a fait peau neuve en affichant ses nouveaux nom et logo Bœufdici.com. Afin de pouvoir participer à d'autres projets, le CMMVE a décidé de reprendre la perception de la contribution spéciale de 0,50 \$ par veau d'embouche mis en marché pour ce fonds à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

#### Orientations pour 2023

- Continuer la mise en œuvre de la planification stratégique de la filière bœuf
- Mettre en place le protocole de vaccination du troupeau reproducteur pour les veaux d'embouche commercialisés dans le Circuit
- Améliorer continuellement le Circuit
- Augmenter le nombre de veaux d'embouche reconnus comme bœuf durable
- Tenir des ventes par enchères électroniques

Pour tous les détails, consultez les pages 12 à 16 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.



## DOSSIERS COMMUNS AUX SECTEURS VEAU DE LAIT ET VEAU DE GRAIN

### Formation sur la biosécurité

En septembre, les PBQ ont organisé une journée de formation à la ferme traitant de la biosécurité pour améliorer la santé à la ferme et la manipulation des veaux afin de diminuer les condamnations partielles à l'abattage. Cette journée a été rendue possible grâce à une contribution financière gouvernementale dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture.

### Orientations pour 2023

- Continuer la mise en œuvre de la planification stratégique de la filière veau
- Travailler avec l'Association canadienne du veau et le groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau
- Poursuivre le travail collaboratif pour améliorer la santé des veaux laitiers
- Réaliser le plan de promotion 2023

### Promotion et développement des marchés

Grâce à une collaboration avec Aliments du Québec, Famille Fontaine et Pommes Qualité Québec, il a été possible de réaliser une campagne de promotion avec la remorque gourmande Veau du Québec. Des dégustations ont eu lieu dans 11 stationnements d'épicerie Metro de plusieurs régions au cours du printemps et de l'été. Dans le cadre du Programme de développement des marchés bioalimentaires, le MAPAQ a accordé une aide financière pour la promotion du Veau du Québec de décembre 2020 à décembre 2023. De nombreuses activités publicitaires ont aussi été réalisées au cours de l'année dans plusieurs infolettres, plateformes Web et médias sociaux et magazines. Par ailleurs, le comité de mise en marché des veaux de lait a demandé au secteur veau de grain de reconduire l'entente de promotion concernant la prise en charge de la promotion du veau de lait et sa partie du Veau du Québec.

Pour tous les détails, consultez les pages 24 à 27 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

## SECTEUR VEAU DE GRAIN

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

#### Webinaire 2022

Les PBQ ont organisé un webinaire traitant de la gestion du risque et de l'achat des grains en période de prix élevés. Cette initiative a remplacé la Journée INPACQ Veaux de grain.

#### Analyse de groupe 2021

Cette année, 13 participants ont fait partie de l'analyse de groupe. Cette dernière est une analyse technico-économique de résultats financiers d'entreprises permettant aux producteurs de comparer des coûts d'exploitation.

#### Historiques de production

Trois projets d'allocations d'historiques de production supplémentaires ont permis d'émettre 8 770 veaux de grain à des producteurs.

#### Orientations pour 2023

- Conclure une entente avec les acheteurs de veaux de grain dans le cadre de la refonte de la mise en marché
- Faire approuver le *Règlement sur la production et la mise en marché des veaux de grain* par les producteurs et le déposer à la RMAAQ
- Entreprendre les travaux réglementaires nécessaires à la mise en place d'un système de classement pancanadien

Pour tous les détails, consultez les pages 31 à 35 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.



## SECTEUR BOUVILLON D'ABATTAGE

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

#### Règlement sur la mise en marché des bouvillons

Au cours de la dernière année, le *Règlement sur la mise en marché des bouvillons du Québec* a été retravaillé. Après une nouvelle approbation en assemblée générale spéciale des producteurs de bouvillons d'abattage en mars 2023, le texte sera resoumis à la RMAAQ pour approbation. Des discussions sont également en cours avec les différents acheteurs afin de conclure une entente en fonction de cette refonte réglementaire.

#### Exportations aux États-Unis

Le marché américain est redevenu une option intéressante pour les producteurs au cours de l'automne 2022. Bien que des contraintes aient subsisté à propos du transport, le personnel des PBQ a négocié des conditions avantageuses pour la vente d'animaux québécois aux États-Unis.

#### Orientations pour 2023

- Continuer la mise en œuvre de la planification stratégique de la filière bœuf
- Mettre en place une stratégie d'appui à la promotion du bœuf du Québec
- Mettre en place une stratégie VBP+ pour les bouvillons du Québec
- Mettre en application le *Règlement sur la mise en marché des bouvillons du Québec* modifié
- Adapter l'agence de vente des bouvillons d'abattage aux nouveaux besoins et nouvelles réalités du secteur

Pour tous les détails, consultez les pages 17 à 21 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.



## SECTEUR VEAU DE LAIT

### PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2022

#### Développement d'un outil d'évaluation des lésions de la caillette dans le veau de lait

Cette étude pilote avait pour objectifs de constater la prévalence des lésions et de déterminer un système de notation de celles-ci. Les résultats obtenus justifient l'amorce d'un deuxième volet de recherche pour en connaître les causes et déterminer des facteurs de régie qui en réduiront l'incidence.

#### Orientations pour 2023

- Amorcer le deuxième volet du projet sur les lésions de la caillette dans le veau de lait
- Déployer l'application mobile RegiVeau

Pour tous les détails, consultez les pages 28 à 30 du document d'AGR au <https://cutt.ly/agrbovins2023>.

